

LP Optique professionnelle : OPTOVIRE

Code diplôme France Compétences : 25033127

OF UNION

**Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX**

Tél : 01.69.15.32.52 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

- Vos contacts P.2
- Les dates clefs de la formation P.3
- Présentation du diplôme P.3
- Condition d'admission P.4
- Objectifs de la formation P.4
- Rythme de l'alternance / Durée de la formation P.4
- Compétences acquises P.4
- Modalités d'organisation de la formation P.5
- Programme simplifié de la formation P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme P.5
- Le programme par bloc de compétence P.6
- Le calendrier d'alternance P.7
- Les moyens humains & matériels P.8
- Fiche RNCP P.9-14

VOS CONTACTS



• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Richard LEGRAS : richard.legras@u-psud.fr
01.69.35.21.55 (site Faculté des Sciences)

Coordinatrice :

Estelle BRETON
estelle.breton@ac-normandie.fr

Faculté des Sciences d'Orsay – bâtiment 490 – rue Hector
Berlioz – 91400 ORSAY CEDEX
Lycée Marie Curie – 16 rue Octave GREARD – BP 10158 -
14504 VIRE CEDEX

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Loubna CHIKRI
Tél : 01 69 15 35 12 / 06 07 61 56 27
loubna.chikri@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01 69 15 35 24
hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

Anna TOTH
Tél : 01 69 15 35 12 / 06 07 58 01 14
anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale : CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie
d'Orsay – bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION

• Recrutement

Admissions sur dossiers et tests pédagogiques si nécessaire

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux étudiants titulaires du BTS d'opticien - lunetier. Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de la formation www.optometrie.u-psud.fr courant mars de l'année précédant l'inscription. L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise

- Date de la formation : 05/09/2022 au 15/06/2023
- Date de la rentrée universitaire : 05/09/2022



Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission

La Licence Professionnelle d'Optique n'est accessible qu'après avoir obtenu un diplôme ou un niveau bac+2 (ou 120 ECTS). La formation s'adresse aux titulaires du BTS Opticien-Lunetier. L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise

Modalités : Sur dossier et éventuellement entretien de motivation.

Dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de la formation

➤ Objectif de la formation

L'objectif de la Licence Professionnelle d'Optique parcours est de former des opticiens aptes à effectuer, par des actes simples, les mesures des performances visuelles (acuité visuelle et réfraction) et l'adaptation des lentilles cornéennes.

L'opticien peut exercer son activité comme :

- Opticien Optométriste en magasin ou en cabinet (examen de vue, adaptation de lentilles de contact);
- Chef de produits et responsables techniques chez les fabricants de verres ophtalmiques, de matériel ophtalmique et optique, chez les fabricants de lentilles de contact;
- Enseignant en BTS Opticien Lunetier et/ou en Certificat de Qualification Professionnelle en Optométrie.

Possibilité de poursuite d'études en Master Sciences de la Vision (uniquement à Orsay)

➤ Rythme de l'alternance / Durée de la formation

Durée de la formation : 1 an.

Volume horaire : 525 heures

Le rythme de la formation est de 2 jours en centre de formation et 3 jours en activité professionnelle.

➤ Compétences acquises

Optométrie Connaissances Théoriques 5 ECTS	Contactologie Connaissances Théoriques 5 ECTS
Optométrie Analyse de Cas 8 ECTS	Contactologie Analyse de Cas 8 ECTS
Optométrie Travaux Pratiques 8 ECTS	Contactologie Travaux Pratiques 8 ECTS
Basse Vision 3 ECTS	Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques 3 ECTS
Anglais, Informatique, Législation 3 ECTS	Stage ou Activités en Entreprise 6 ECTS
TER 3 ECTS	

➤ Organisation de la formation

La formation octroie 60 ECTS, en formation continue à VIRE, elle peut se suivre en 1an. Elle se déroule sur 31 sessions de 2 jours de septembre à juin, dans le cadre du projet tuteuré, il est demandé de réaliser un Travail d'Etudes et de Recherche (mémoire bibliographique sur un sujet ayant trait à l'optométrie, la contactologie ou la basse vision) qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale.

Les enseignements représentent un volume horaire global d'environ 460 heures hors projet tuteuré (120 heures)

➤ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

1/Evaluation

La licence professionnelle d'Optique est obtenue par la validation d'un ensemble de Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC) et d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables. Chaque Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs enseignements et/ou activités pédagogiques. Chaque enseignement et activité donne lieu à un contrôle des connaissances constitué d'examens de contrôle continu et/ou d'un examen final. La licence professionnelle d'optique est divisé en 5 Blocs de Compétences et de Connaissances.

BCC	UE	ECTS	Note seuil
Optométrie Théorique (8 ECTS)	Optométrie Connaissances Théoriques	OCT	5
	Basse Vision	BV	3
Optométrie Pratique (16 ECTS)	Optométrie Travaux Pratiques	OTP	8
	Optométrie Analyse de Cas	OAC	8
Contactologie Théorique (8 ECTS)	Contactologie Connaissances Théoriques	CCT	5
	Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques	SUO	3
Contactologie Pratique (16 ECTS)	Contactologie Travaux Pratiques	CTP	8
	Contactologie Analyse de Cas	CAC	8
Bloc professionnalisant (12 ECTS)	Outils Professionnalisants	OP	3
	Projet Tuteuré (Travail d'études et de Recherche)	TER	5
	Stage ou Activité en Entreprise	SAE	4

2/Sanction du diplôme

Le diplôme est obtenu à une des conditions suivantes

- Toutes les UE sont acquises (note ≥ 10)
- Tous les BCC sont acquis (note BCC ≥ 10)
- La moyenne pondérée au diplôme est égale ou supérieure à 10 **et** les moyennes o chaque BCC sont supérieurs au seuil de compensation (7 ou 10 en fonction des BCC).

➤ Programme simplifié de la formation

Optométrie

Savoir réaliser le diagnostic amétropique, binoculaire, accommodatif et prise en charge chez une personne ayant un état oculaire normal et ne présentant pas de maladies systémiques
Contenu : Histoire de cas et symptomatologie / Tests préliminaires / Réfraction objective et subjective / Accommodation / Vision binoculaire / Décision optométrique et prescription

202 heures

Contactologie

Savoir équiper en lentilles de contact des personnes ne présentant pas de pathologies oculaires ou d'atteintes cornéennes
Contenu : Facteurs anatomiques et physiologique / Routines d'examens : histoire de cas, biométrie / Techniques d'adaptation

206 heures

Enseignements complémentaires

Initiation à la basse vision (17h) / Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques (20h) / Législation (3h) Anglais professionnel (7h) / Informatique-bureautique (3h)
* Travail d'Etudes et de Recherche – TER (7 h en présentiel + travail personnel estimé à 120 h) : Réalisation d'une étude bibliographique, ou développement d'une méthode de nouvelle mesure, ou critique comparative de méthodes, ou étude statistique rétrospective de cas clinique

50 heures

Synthèse Professionnelle

Deux épreuves écrites d'analyse de cas et prise de décision en optométrie et en contactologie

3 heures

➤ **Programme de la formation par bloc de compétence**

Bloc de Compétences et de Connaissances		Unité d'enseignement	ECTS	CM	TD	TP	Examen
BCC#1 8 ECTS	Optométrie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Connaissances théoriques	5	57h			QCS1 - 1h QCS2 - 1h QCS3 - 1h QCS4 - 1h QCS (final) - 1,5h 7 QROC = 1,75h
		Basse Vision	3	20h			QCS1 - 1h QCS (final) - 1h
BCC#2 8 ECTS	Contactologie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Connaissances théoriques	5	59h			QCS1 - 1h QCS2 - 1h QCS3 - 1h QCS4 - 1h QCS (final) - 1,5h 6 QROC = 1,75h
		Sensibilisation aux Urgences Ophthalmiques	3	20h			QCS1 - 1h QCS (final) - 1h
BCC#3 16 ECTS	Optométrie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Analyse de Cas	8		69h		PDD1 - 0,5h PDD2 - 0,5h PDD (final) - 1h
		Optométrie Travaux Pratiques	8			64,5h	TP1 - 0,75h TP2 - 0,75h TP3 - 1,25h TP (final) - 1h
BCC#4 16 ECTS	Contactologie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Analyse de Cas	8		69h		PDD1 - 0,5h PDD2 - 0,5h VIMOC1 - 1h PDD (final) - 1h VIMOC (final) - 1h
		Contactologie Travaux Pratiques	8			64,5h	TP1 - 0,75h TP2 - 0,75h TP3 - 1,25h TP (final) - 1h
BCC#5 12 ECTS	Bloc Professionnel (Seuil de compensation à 10)	Outils professionnalisant	Anglais			15h	Contrôle continu QCS (final) - 0,5h
			Législation	3	3h		QCS (final) - 0,3h
			Informatique			3h	Pas d'évaluation
		Projet Tuteuré	5	2h	0,5h		<u>soutenance</u> - 0,25h
		Stage ou Activités en Entreprise	4				SP CC - 1,5h Cas - 0,25h

CALENDRIER DE LA FORMATION 2022-2023

CALENDRIER ALTERNANCE année universitaire 2022 2023

2022												2023																							
septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai			juin			juillet			août		
J 1	S 1	M 1	Férié	J 1	D 1	L 1	Férié	M 1	M 1	J 1	J 1	D 1	L 1	Férié	M 1	M 1	J 1	D 1	L 1	Férié	M 1	M 1	J 1	S 1	L 1	M 1	M 1	J 1	S 1	L 1	M 1				
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	J 2	S 2	M 2	M 2	J 2	J 2	D 2	L 2	Férié	M 2	M 2	J 2	D 2	L 2	Férié	M 2	M 2	J 2	S 2	L 2	M 2	M 2	J 2	S 2	L 2	M 2				
S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	V 3	M 3	M 3	J 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	M 3	J 3	D 3	L 3	Férié	M 3	M 3	J 3	S 3	L 3	M 3	M 3	J 3	S 3	L 3	M 3				
D 4	M 4	V 4	D 4	L 4	M 4	J 4	S 4	M 4	M 4	J 4	V 4	M 4	S 4	M 4	M 4	J 4	D 4	L 4	Férié	M 4	M 4	J 4	S 4	L 4	M 4	M 4	J 4	S 4	L 4	M 4					
L 5	RENTREE	M 5	S 5	L 5	M 5	J 5	D 5	L 5	M 5	M 5	J 5	D 5	L 5	Férié	M 5	M 5	J 5	D 5	L 5	Férié	M 5	M 5	J 5	S 5	L 5	M 5	M 5	J 5	S 5	L 5	M 5				
M 6	J 6	D 6	M 6	L 6	M 6	V 6	L 6	M 6	M 6	J 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	M 6	J 6	D 6	L 6	Férié	M 6	M 6	J 6	S 6	L 6	M 6	M 6	J 6	S 6	L 6	M 6				
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7	J 7	M 7	M 7	J 7	V 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	M 7	J 7	D 7	L 7	Férié	M 7	M 7	J 7	S 7	L 7	M 7	M 7	J 7	S 7	L 7	M 7				
J 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	J 8	D 8	M 8	M 8	J 8	V 8	M 8	S 8	L 8	M 8	M 8	J 8	D 8	L 8	Férié	M 8	M 8	J 8	S 8	L 8	M 8	M 8	J 8	S 8	L 8	M 8				
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	J 9	M 9	M 9	J 9	V 9	M 9	D 9	L 9	M 9	M 9	J 9	D 9	L 9	Férié	M 9	M 9	J 9	S 9	L 9	M 9	M 9	J 9	S 9	L 9	M 9	M 9				
S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	M 10	J 10	V 10	M 10	M 10	J 10	V 10	V 10	L 10	M 10	M 10	J 10	D 10	L 10	Férié	M 10	M 10	J 10	S 10	L 10	M 10	M 10	J 10	S 10	L 10	M 10	M 10				
D 11	M 11	V 11	Férié	D 11	M 11	S 11	M 11	M 11	J 11	V 11	M 11	S 11	M 11	M 11	J 11	D 11	L 11	Férié	M 11	M 11	J 11	S 11	L 11	M 11	M 11	J 11	S 11	L 11	M 11	M 11					
L 12	M 12	S 12	L 12	M 12	J 12	D 12	L 12	M 12	M 12	J 12	V 12	L 12	M 12	M 12	J 12	D 12	L 12	Férié	M 12	M 12	J 12	S 12	L 12	M 12	M 12	J 12	S 12	L 12	M 12	M 12					
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	M 13	J 13	L 13	M 13	M 13	J 13	V 13	L 13	M 13	M 13	J 13	D 13	L 13	Férié	M 13	M 13	J 13	S 13	L 13	M 13	M 13	J 13	S 13	L 13	M 13	M 13					
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14	J 14	M 14	M 14	J 14	V 14	M 14	D 14	L 14	M 14	M 14	J 14	D 14	L 14	Férié	M 14	M 14	J 14	S 14	L 14	M 14	M 14	J 14	S 14	L 14	M 14	M 14				
J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	J 15	D 15	M 15	M 15	J 15	V 15	L 15	M 15	M 15	J 15	D 15	L 15	Férié	M 15	M 15	J 15	S 15	L 15	M 15	M 15	J 15	S 15	L 15	M 15	M 15					
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	J 16	M 16	M 16	J 16	V 16	M 16	D 16	L 16	M 16	M 16	J 16	D 16	L 16	Férié	M 16	M 16	J 16	S 16	L 16	M 16	M 16	J 16	S 16	L 16	M 16	M 16				
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	M 17	J 17	V 17	M 17	M 17	J 17	V 17	V 17	L 17	M 17	M 17	J 17	D 17	L 17	Férié	M 17	M 17	J 17	S 17	L 17	M 17	M 17	J 17	S 17	L 17	M 17	M 17				
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	J 18	S 18	M 18	M 18	J 18	V 18	M 18	S 18	M 18	M 18	J 18	D 18	L 18	Férié	M 18	M 18	J 18	S 18	L 18	M 18	M 18	J 18	S 18	L 18	M 18	M 18					
L 19	M 19	S 19	L 19	M 19	J 19	D 19	L 19	M 19	M 19	J 19	V 19	L 19	M 19	M 19	J 19	D 19	L 19	Férié	M 19	M 19	J 19	S 19	L 19	M 19	M 19	J 19	S 19	L 19	M 19	M 19					
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	L 20	M 20	M 20	J 20	V 20	L 20	M 20	M 20	J 20	D 20	L 20	Férié	M 20	M 20	J 20	S 20	L 20	M 20	M 20	J 20	S 20	L 20	M 20	M 20					
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21	J 21	M 21	M 21	J 21	V 21	L 21	M 21	M 21	M 21	J 21	D 21	L 21	Férié	M 21	M 21	J 21	S 21	L 21	M 21	M 21	J 21	S 21	L 21	M 21	M 21					
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	M 22	J 22	V 22	L 22	M 22	M 22	J 22	D 22	L 22	Férié	M 22	M 22	J 22	S 22	L 22	M 22	M 22	J 22	S 22	L 22	M 22	M 22					
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	J 23	M 23	M 23	J 23	V 23	M 23	D 23	L 23	M 23	M 23	J 23	D 23	L 23	Férié	M 23	M 23	J 23	S 23	L 23	M 23	M 23	J 23	S 23	L 23	M 23	M 23				
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	M 24	J 24	V 24	M 24	M 24	J 24	V 24	V 24	L 24	M 24	M 24	J 24	D 24	L 24	Férié	M 24	M 24	J 24	S 24	L 24	M 24	M 24	J 24	S 24	L 24	M 24	M 24				
D 25	M 25	V 25	D 25	Férié	M 25	S 25	M 25	M 25	J 25	V 25	L 25	M 25	M 25	M 25	J 25	D 25	L 25	Férié	M 25	M 25	J 25	S 25	L 25	M 25	M 25	J 25	S 25	L 25	M 25	M 25					
L 26	M 26	S 26	L 26	M 26	J 26	D 26	L 26	M 26	M 26	J 26	V 26	L 26	M 26	M 26	J 26	D 26	L 26	Férié	M 26	M 26	J 26	S 26	L 26	M 26	M 26	J 26	S 26	L 26	M 26	M 26					
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	L 27	M 27	M 27	J 27	V 27	L 27	M 27	M 27	J 27	D 27	L 27	Férié	M 27	M 27	J 27	S 27	L 27	M 27	M 27	J 27	S 27	L 27	M 27	M 27					
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28	J 28	M 28	M 28	J 28	V 28	L 28	M 28	M 28	M 28	J 28	D 28	L 28	Férié	M 28	M 28	J 28	S 28	L 28	M 28	M 28	J 28	S 28	L 28	M 28	M 28					
J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	J 29	D 29	M 29	M 29	J 29	V 29	L 29	M 29	M 29	J 29	D 29	L 29	Férié	M 29	M 29	J 29	S 29	L 29	M 29	M 29	J 29	S 29	L 29	M 29	M 29					
V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	J 30	M 30	M 30	J 30	V 30	L 30	M 30	M 30	M 30	J 30	D 30	L 30	Férié	M 30	M 30	J 30	S 30	L 30	M 30	M 30	J 30	S 30	L 30	M 30	M 30					
L 31	M 31	S 31	L 31	M 31	J 31	D 31	L 31	M 31	M 31	J 31	V 31	L 31	M 31	M 31	J 31	D 31	L 31	Férié	M 31	M 31	J 31	S 31	L 31	M 31	M 31	J 31	S 31	L 31	M 31	M 31					

- journée de cours
- journée en entreprise

Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un enseignant associé (PAST). Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

Informations sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Une salle informatique est mise à disposition des étudiants pour tout cours nécessitant l'usage des NTIC (e-commerce, intelligences économiques).

FICHE RNCP

Licence Professionnelle - Optique professionnelle (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP30157

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**

Code(s) NSF :

312 : Commerce, vente

331 : Santé

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université du Littoral Côte d'Opale	-	http://www.univ-littoral.fr (http://www.univ-littoral.fr)
Université de Nimes	-	http://www.unimes.fr (http://www.unimes.fr)
Université Paris-Sud - Paris 11	-	http://www.u-psud.fr (http://www.u-psud.fr)
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de la Rochelle	-	http://www.univ-larochelle.fr (http://www.univ-larochelle.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université de Tours	-	-
Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Mise en œuvre d'examen de vue (bilan amétrope, accommodatif et de la vision binoculaire)
- Adaptation des lentilles de contact souples (sphériques, toriques ou destinées à la compensation de la presbytie) et rigides sphériques
- Réponse aux besoins visuels spécifiques des sujets atteints de basse vision en leur proposant les équipements optiques adéquats
- Vente, achat et distribution des produits et des services en magasin ou en entreprise
- Conduite et développement de fichiers clients fournisseurs, prospects, particuliers ou professionnels
- Présentation des produits ou services d'optique et de lunetterie
- Négociation des conditions de vente et les services joints
- Suivi commercial et administratif de la vente

Compétences attestées :

- Adapter un équipement en lentille de contact afin de corriger une amétropie
- Prendre en charge les cas de basse vision afin de proposer les équipements spécifiques adaptés aux malvoyants
- Adapter sur prescription médicale la correction visuelle des patients présentant des pathologies oculaires ou des conditions optiques intraoculaires complexes
- Gérer un box d'optométrie et/ou de contactologie au sein d'un magasin d'optique ou d'un centre de la vision
- Conseiller les clients sur les articles optiques, équipements de basse vision, les accessoires
- Réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie
- Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile
- Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile.
- Réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie
- Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile.
- Communiquer et diffuser sur l'état de l'art en optique ophtalmique afin de promouvoir le métier d'opticien lunetier au sein de diverses structures (presse spécialisée, salons professionnels, colloques, conférences,...)
- Commercialiser des articles (lunettes de soleil, étuis, instruments optiques, produits de conservation et de nettoyage...). Suivre de l'état des stocks, gérer les commandes et la conformité de la livraison
- Suivre le fonctionnement administratif et comptable d'une structure type magasin d'optique
 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
------------------------	----------------------	------------------------

<p>RNCP30157BC01</p> <p>Usages numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
<p>RNCP30157BC02</p> <p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. 	
<p>RNCP30157BC03</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
<p>RNCP30157BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP30157BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP30157BC06</p> <p>Conception de produits/services</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adapter un équipement en lentille de contact afin de corriger une amétropie Prendre en charge les cas de basse vision afin de proposer les équipements spécifiques adaptés aux malvoyants Adapter sur prescription médicale la correction visuelle des patients présentant des pathologies oculaires ou des conditions optiques intraoculaires complexes Gérer un box d'optométrie et/ou de contactologie au sein d'un magasin d'optique ou d'un centre de la vision Conseiller les clients sur les articles optiques, équipements de basse vision, les accessoires Réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile. Réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile. 	

RNCP30157BC07

Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation

- Communiquer et diffuser sur l'état de l'art en optique ophtalmique afin de promouvoir le métier d'opticien lunetier au sein de diverses structures (presse spécialisée, salons professionnels, colloques, conférences,...)
- Commercialiser des articles (lunettes de soleil, étuis, instruments optiques, produits de conservation et de nettoyage...). Suivre de l'état des stocks, gérer les commandes et la conformité de la livraison

RNCP30157BC08

Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation

- Suivre le fonctionnement administratif et comptable d'une structure type magasin d'optique

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- C22.2 : Fabrication de produits en plastique
- C26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- G47-78A : Commerces de détail d'optique

Type d'emplois accessibles :

- Opticien
- Opticien-Optométriste
- Optométriste
- Conseiller technique **en industrie**
- Conseiller commercial en magasin
- Acheteur (grands magasins, centrale d'achat)
- Adjoint aux responsables de la stratégie commerciale
- Chef de produit, responsable produit, assistant du directeur marketing

Code(s) ROME :

- J1405 - Optique - lunetterie
- J1407 - Orthoptique
- M1701 - Administration des ventes
- M1704 - Management relation clientèle
- D1407 - Relation technico-commerciale

Références juridiques des réglementations d'activité :

Décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d'exercice de la profession d'opticien-lunetier

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
---------------------------------	-----	-----	-----------------------

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X -
Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE

—

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016 Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 27/09/2018

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> -Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :**POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université de Franche-Comté - Besançon (http://univ-fcomte.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université du Littoral Cote d'Opale (http://univ-littoral.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université de Nimes (http://unimes.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université Paris-Sud - Paris 11 (http://u-psud.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université Jean Monnet - Saint Etienne (http://univ-st-etienne.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université de Tours (http://univ-tours.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université de Lorraine (http://univ-lorraine.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université de La Rochelle (https://www.univ-larochelle.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_professionnelle/optique_professionnelle)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16512>)